Approvisionnement, de la structuration à l'optimisation : rôle-clé des animateurs bois-énergie

Messages-clés

Par son statut d'**interlocuteurs privilégiés entre l'amont** (détenteurs de bois, producteurs et fournisseurs de combustibles) **et l'aval de la filière** (porteurs de projets de chaufferies bois), mais également interlocuteurs privilégiés des institutionnels locaux (collectivités, représentants de l'Etat, ADEME, ...), **les animateurs ont participé à l'émergence et contribuent encore au renforcement des filières d'approvisionnement** des chaufferies bois.

En effet, à ce jour et depuis la fin des années 2010, **l'approvisionnement en bois-énergie sur le territoire métropolitain est structuré dans ses grandes lignes grâce à leurs appuis.**
Néanmoins, ils doivent encore en accompagner les ajustements dans certaines situations :

- **Création ou fermeture d'une entité qui consomme/produit** du bois-énergie amenant une évolution de la disponibilité de façon provisoire ou permanente
- **Nouveaux gisements** de ressources (agricoles, déchet hors SSD[1], par exemple) à envisager

Hormis cela, les **animateurs intensifient donc ses actions sur l'optimisation de la qualité et le suivi de l'approvisionnement** via l'établissement de **certification** ou autres chartes, mais aussi à la **veille réglementaire** telle que la directive « RED » (Renewable Energy Directive) (cf. chapitre « Pour en savoir »). **Fort de cette vision globale de la filière d'approvisionnement** (son historique, son actualité et son évolution à court et moyen terme), ils **soutiennent les institutionnels pour construire les démarches prospectives de développement de la filière** comme les SRB[2], PRFB[3], PPE[4] régionales et proposer des actions cohérentes qui permettent de mieux valoriser les différentes ressources et bois.

Synoptique des étapes-clés de la structuration et du suivi de l'approvisionnement par l'animateur bois-énergie

Cf. figure 1

[1] SSD : Sortie de Statut de Déchet des broyats d'emballages en bois
[2] SRB : Schéma Régional Biomasse
[3] PRFB : Plan Régional Forêt Bois
[4] PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Energie

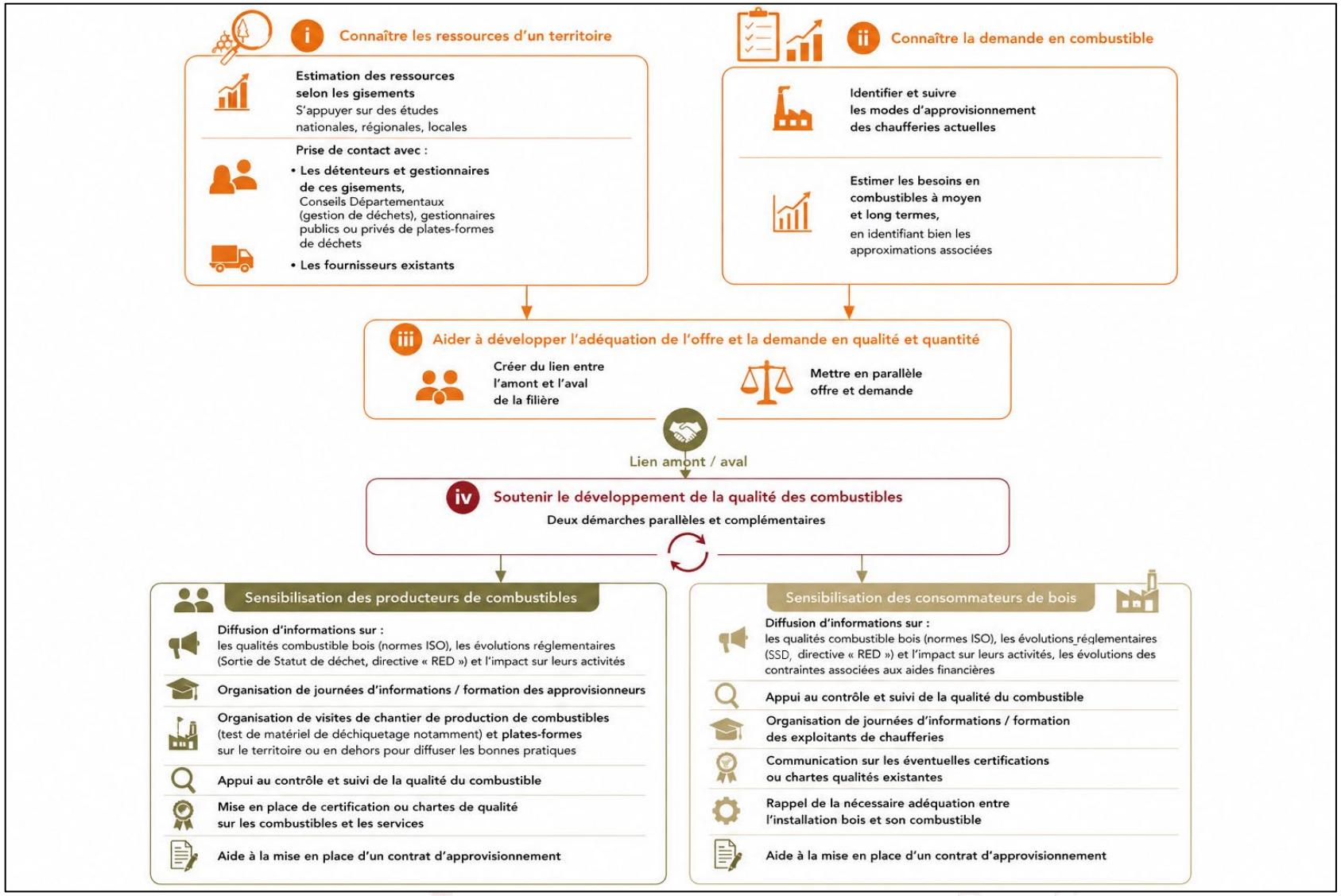


Figure 1 : Synoptique des étapes-clés de la structuration et du suivi de l'approvisionnement par les animateurs bois-énergie (CIBE, 2026)

Points de vigilance

Mettre en parallèle offre et demande est un exercice (périlleux/) complexe

- De **nombreuses sources de données et d'unités** existent pour parler de bois-énergie (kWh, tonnes avec une humidité associée, m^3), les malentendus sont encore malheureusement nombreux.
- **Les données d'offre et demande en combustible sont très volatiles,** elles varient notamment en fonction :
    - **Du dynamisme économique de l'ensemble de la filière bois** (dont l'activité génère et consomme du bois dont la qualité est compatible avec la valorisation énergétique)
    - **Des déplacements possibles du combustible** d'une région à l'autre
    - **Des conditions météorologiques**
- Ainsi, les **incertitudes** de ces estimations sont **de plus en plus fortes** :
    - Sur un **temps long** (plus de 3 ans par exemple)
    - Sur un **territoire limité** (commune, communauté de communes par exemple)
    - Pour des **quantités de combustibles importantes**

Ainsi, le rôle des animateurs bois-énergie est **d'alerter ses interlocuteurs**, quels qu'ils soient (producteur et consommateur de combustible, mais aussi institutionnels), **de la limite de l'exercice des études de ressource qui tentent de corréler l'offre et de la demande en bois-énergie et du besoin de concertation avec le terrain pour avoir l'information la plus pertinente possible**. La mise en relation entre consommateurs et producteurs semble rester une des meilleures stratégies pour concrétiser ce dont chaque acteur parle et éviter les malentendus.

Risque de perte de lien entre les animateurs et les approvisionneurs

Cf. chapitre « pour en savoir plus »

Historiquement, les structures d'animation avaient un lien fort avec les ressources bois : elles étaient apparentées au monde agricole (CUMA, CIVAM, Chambre d'agriculture, ...) ou forestier (associations de Communes forestières, interprofessions forêt-bois, ...). Or, actuellement, avec l'évolution de leurs aides financières, ce lien devient de plus en plus tenu car le profil des structures financées et les missions données ont changé. Nous pouvons notamment citer la mise en place des CCRt (Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux) par l'ADEME depuis 2015 qui financent projets et animation chaleur renouvelable. Cette aide a l'intérêt de redynamiser les projets de petites et moyennes puissances et d'ouvrir le champ à d'autres énergies thermiques que le bois-énergie. Mais les CCRt :

- Ont été particulièrement orientés vers le financement des collectivités ou assimilés (syndicats d'énergie, ...) et non plus vers les associations liées au monde de la forêt ou de l'agriculture
- Ne soutiennent plus les actions de suivi et à l'optimisation des filières d'approvisionnement

Nous observons ainsi une **dissociation des missions de l'animation bois-énergie entre plusieurs entités** :

- Pour le soutien/prospection aux projets de chaufferies bois →**animateurs prospecteurs chaleur renouvelable** (au sein de CCRt)
- Pour le suivi et l'optimisation de l'approvisionnement →**animateur expert bois-énergie**

Ces différents types d'animateurs se doivent d'être en lien et bien coordonnés dans leurs actions pour une efficience de leurs activités et une fluidité des informations transmises sur les ressources bois-énergie d'un territoire !

Rôles du CIBE

- Identification et concertation des animateurs bois-énergie sur le territoire métropolitain impliqués dans la structuration et le suivi de l'approvisionnement en bois-énergie
- Regroupement et analyses des retours d'expériences
- Co-construction avec les animateurs des bonnes pratiques et synthèse

Pour en savoir plus

- Annuaire des animateurs bois-énergie régulièrement actualisé : https://cibe.fr/annuaire-des-animateurs/
- 2023, Brochure de présentation « L'animateur : acteur incontournable de la filière bois-énergie (2023-ANI-5) » https://cibe.fr/documents/lanimateur-acteur-incontournable-de-filiere-bois-energie/
- 2014, CIBE, « Recensement des retours d'expériences des animateurs bois-énergie en matière de structuration de l'approvisionnement » (réf : 2014-ANI-3) https://cibe.fr/mission-et-reseau-des-animateurs-bois-energie/
- 2025, CIBE, « Animation chaleur renouvelable : Bois-énergie, une expertise à maintenir » https://cibe.fr/animation-bois-energie/
- Actualités de la directive européenne « RED » : https://cibe.fr/2022/09/27/directive-europeenne-red/